



Pour diffusion immédiate
Le mardi 13 juillet 2004

COMMUNIQUÉ

Il faut garantir la viabilité financière du système de santé canadien avant que la crise n'éclate

Le rejet des réalités financières du système de santé actuel et les compromis qui en découlent menacent la survie même du régime d'assurance-maladie, soutient Janice MacKinnon.

***Institute for
Research on
Public Policy***

***Institut de
recherche
en politiques
publiques***

Montréal – L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) a rendu public aujourd'hui une étude réalisée par Janice MacKinnon et intitulée «The Arithmetic of Health Care », dans laquelle l'auteure propose de nouvelles façons de financer la santé, afin de soutenir le système et d'empêcher que des ponctions ne soient exercées dans d'autres postes de dépense prioritaires du gouvernement.

Janice MacKinnon a été ministre des Finances dans le gouvernement de Roy Romanow et elle fait valoir qu'en ce qui a trait au système de santé, les chiffres parlent d'eux mêmes : « Les coûts du régime continuent d'augmenter plus rapidement que le revenu de n'importe quel gouvernement au Canada ». Il faut faire beaucoup plus que simplement injecter de nouveaux fonds, car cela ne permettra pas de circonscrire la crise imminente.

L'auteure ne soutient pas les propositions qui amèneraient le gouvernement fédéral à assumer une part fixe des coûts de la santé. Cette façon de procéder, selon l'auteure, ferait en sorte qu'une partie disproportionnée des fonds fédéraux serait affectée à la santé, au détriment d'autres postes de dépense prioritaires du gouvernement fédéral, comme l'éducation, la lutte à la pauvreté, la création d'emplois, la défense, les municipalités, etc.

Dans son étude, Janice MacKinnon critique les « zélotes du statu quo » qui perpétuent la crainte du changement. MacKinnon dit que pour préserver les principes fondamentaux du régime d'assurance-maladie, il faudrait inévitablement s'adapter au nouveau contexte et accepter les changements. L'auteure en arrive à la conclusion suivante : « Il arrive trop souvent en politique que nous détruisions ce que nous chérissons le plus, car nous croyons que pour le protéger nous devons le conserver intact éternellement, alors que pour protéger effectivement ce bien, il faut y apporter des changements radicaux ».

MacKinnon précise que les Canadiens n'auront d'autre choix que de payer davantage pour la santé. La question est de savoir comment ces coûts seront assumés et est-ce que les nouvelles modalités permettront de respecter la *Loi canadienne sur la santé*? La mesure de création de nouvelles sources de revenu proposée par l'auteure comporte les principaux éléments que voici :

- 1) le financement s'accroîtrait parallèlement à l'augmentation du coût du système de santé;
- 2) par souci d'équité, la formule reposerait sur le revenu et la capacité de payer;
- 3) la facturation des coûts ne surviendrait pas au point de prestation des services, mais ferait plutôt l'objet d'une évaluation annuelle, sous forme d'une prime de santé, ou serait incorporée dans le régime d'impôt sur le revenu;
- 4) les frais payés par les citoyens en santé seraient liés à leur utilisation du système.

À l'appui de la quatrième caractéristique, la plus controversée, l'auteure fait valoir les principes de la coresponsabilité et de l'équité transgénérationnelle. Il faut doter le régime de mesures susceptibles d'encourager les bénéficiaires à assumer un rôle actif dans la résolution de leurs problèmes de santé, et les amener à comprendre les différences de coûts s'appliquant à chaque genre de service retenu. Par ailleurs, l'auteure se demande pourquoi les jeunes contribuables devraient payer davantage pour des services de santé qu'ils n'utilisent pas autant que les autres Canadiens plus âgés, alors qu'ils doivent déjà assumer l'intérêt de la dette accumulée pour des services qu'ils n'ont jamais reçus.

Comme le constate MacKinnon, « Si nous voulons sauvegarder le système de santé canadien, nous devons opérer des changements et plus tôt nous les amorcerons, moins graves seront les perturbations ».

“The Arithmetic of Health Care” est le plus récent cahier *Enjeux publics* à paraître dans la série Santé et les politiques publiques publiée par l'IRPP. L'étude est maintenant disponible en format Adobe (.pdf) sur le site Web de l'Institut (www.irpp.org). Vous trouverez le sommaire ci-joint.

Prière de contacter l'IRPP pour toute précision ou demande d'entrevue.

Veuillez noter que vous pouvez recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site Web (www.irpp.org).

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme à but non lucratif national et indépendant situé à Montréal.

-30-

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)
Directrice des communications et des relations publiques
IRPP.org
(514) 985-2461, poste 324